

**BETWEEN TERRITORIAL GOVERNANCE AND LOCAL DEVELOPMENT:
CASE OF WILAYA OF BEJAIA**

**ENTRE GOUVERNANCE TERRITORIALE ET DEVELOPPEMENT LOCAL :
CAS DE LA WILAYA DE BEJAIA.**

Sofiane HAMMOUCHI

*Laboratoire Economie et Développement,
Université de Bejaia, 06000, Algérie
sofianehamouchi@yahoo.fr*

***Hamid ,KHERBACHI**

*Université de Bejaia, 06000, Algérie
kher_bej@yahoo.fr*

Reçu le: 12/03/2018 **Accepté le :** 04/06/2018 **Publication en ligne le:** 31/12/2018

RESUME : L'objectif de cet article est d'apporter un éclairage sur la relation gouvernance territoriale-développement local. Cette dernière se situe dans le contexte de l'implication des acteurs locaux dans les dynamiques de développement. Il s'agit d'établir un état des lieux pour les relations entre acteurs et l'impact de ces dernières sur l'émergence d'une dynamique de développement dans la wilaya de Bejaia. Grâce à l'exploitation des données d'une enquête de terrain menée dans la wilaya de Bejaia, nous déterminons l'existence d'une gouvernance territoriale de type public. L'impact de cette dernière sur les projets de développement local dans cette wilaya s'avère négatif. Concernant la nature des relations entretenues par les acteurs, celle-ci stagne dans la fonctionnalité (simples relations réglementaires). Enfin, il ressort que la prise de décision revient principalement aux Administrations Déconcentrées de l'Etat.

Mots clés : Gouvernance, territoire, développement local, acteur, coordination, relation.

JEL Classification: O10 O12 G30

ABSTRACT: The objective of this article is to shed light on the relationship between territorial governance and local development. This relationship is in the context of the involvement of local actors in the development dynamics. In our case, it is to establish an inventory on the relationships between actors and the impact of these relationships on the emergence of a dynamic development in the wilaya of Bejaia. By exploiting data from a field survey, we determine the existence of a public territorial governance. Its impact on local development projects in this wilaya is negative. As to the nature of the relationships maintained by the actors, this one stays in the simple regulatory relations. Finally, it appears that decision-making is mainly taken by the state deconcentrated administrations.

Key words : Governance, territory, local development, actor, coordination, relation.

* Auteur Correspondant

1. INTRODUCTION

Les crises vécues à partir des années 1970 ont pu montrer l'intérêt croissant porté au local comme niveau important dans l'analyse économique et son rôle dans l'émergence de propositions en guise de solutions inédites. Le local dont il s'agit ici fait référence à une échelle, de taille variable, qui suppose une certaine cohérence dans l'organisation des acteurs et de leurs activités. Le territoire se voit alors comme une interprétation majeure du local et émerge ainsi comme niveau pertinent de réflexion et d'action économiques (Courlet, Ferguène, 2004). Il produit par conséquent, à travers le processus de synergies, un effet de réduction du risque lié à l'incertitude et favorise un climat de stabilité propice à un développement plus soutenu. De même, il représente une forme d'organisation caractérisée par une délimitation à la fois en termes d'acteurs (membres) qu'en termes de relations de coordination ainsi qu'une diversité remarquable de ressources (matérielles, immatérielles, génériques ou spécifiques) qui devient ainsi l'élément moteur et le cadre du développement (Bouguermouh, 2002).

Ainsi, c'est la nature des modes de gestion de ces regroupements productifs qui détermine la trajectoire suivie par le territoire et ses caractéristiques. A cet instant, la question du développement local devient l'affaire de tous. Ses agents deviennent alors nombreux : entreprises, administrations, institutions locales, partis politiques, associations,... (Sadoudi, 2004). L'existence de relations fortes entre ces différents acteurs constitue, de ce fait, le socle du développement local.

Il est alors très important de s'intéresser aux relations entre les acteurs du territoire car le développement local dépend fortement de l'état et de la nature des interactions prévalant entre ces acteurs. La question de la gouvernance territoriale se situe ainsi dans le contexte de l'implication des acteurs locaux dans les dynamiques de développement, dans leur capacité à se mobiliser, à se coordonner et à prendre en charge la satisfaction de leurs besoins. La gouvernance semble être un peu partout dans la problématique du développement territorial (Baudelle et al, 2011). L'enjeu qu'elle porte est de montrer comment se construit le développement à travers les interactions entre acteurs. Ceci peut être particulièrement enrichissant pour des pays sous-développés ou en voie de développement tel que l'Algérie. C'est dans cette optique de la gouvernance territoriale constructive du développement que s'inscrit notre article et trouve tout son intérêt.

Par conséquent, nous nous interrogeons ici sur l'existence d'interactions entre les acteurs de la wilaya de Bejaia dans le but de faire émerger des projets de développement. Notre problématique se pose alors comme suit : quel est l'état des lieux concernant la gouvernance territoriale et le développement local dans la wilaya de Bejaia. Pour y répondre, nous supposons qu'il n'y a pas d'interactions entre acteurs de la wilaya de Bejaia. De même, nous postulons que l'absence de mécanismes de coordination impacte négativement l'émergence des projets de développement local. Dans le but de vérifier ces hypothèses, nous nous sommes appuyés sur une enquête de terrain touchant les principaux acteurs de la wilaya de Bejaia (les entreprises, les Administrations Déconcentrées de l'Etat (ADE), les élus locaux (APC et APW[†]), les partis politiques, les associations, les organismes parapublics et les organisations syndicales. Celle-ci, à travers la présentation de ses résultats, nous permettra d'éclairer la question de l'existence d'une gouvernance

[†] Assemblée Populaire Communale et Assemblée Populaire de Wilaya.

territoriale dans la wilaya de Bejaia ainsi que l'implication réelle de ses acteurs dans la dynamique de développement.

Dans un premier point, nous présenterons une entrée au développement local examinant les conditions d'émergence de ce dernier dans le monde mais aussi en Algérie. Dans un second point, nous examinerons les repères analytiques de la gouvernance territoriale à savoir sa signification et ses composantes. Enfin, dans un troisième point, une analyse des résultats sera opérée afin de déceler le lien existant entre la gouvernance territoriale et le développement local dans la wilaya de Bejaia.

2. ENTREE AU DEVELOPPEMENT LOCAL

L'échec des recettes proposées durant les trente glorieuses dans les pays industrialisés (occidentaux) a conduit à un changement radical de perspective : l'accent est mis sur le développement local et sur le rôle des localisations à petite échelle.

1. 1. Le développement local : de quoi s'agit-il ?

Théoriquement, l'utilisation du concept de développement local n'est pas très récente. Ceci est confirmé sur le plan pratique où l'utilisation du concept remonte aux années 1970, notamment en Europe. Ainsi, c'est l'apparition de certains dysfonctionnements dans les démarches de développement antérieures qui a entraîné l'émergence de ce nouveau mode de développement. Le développement local entre ainsi dans la science économique comme une réponse à plusieurs problèmes (Kheladi, 2008). Il a particulièrement constitué une alternative à l'échec du système fordiste, au chômage et à la mondialisation.

Le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent. D'ailleurs, Pecqueur (1989) considère que dans un milieu de production dense, les entrepreneurs échangent des informations sur leur métier, l'évolution de leurs techniques, leurs modes de gestion du personnel, leurs politiques salariales, etc. Ces informations, en circulant, ne sont pas soumises à un système de prix, elles sont gratuites et reposent davantage sur l'échange mutuel entre individus. La valorisation des richesses repose alors sur le potentiel local, sur une logique d'autonomie et sur l'imagination créative des acteurs du territoire.

Il recouvre alors un phénomène multiforme et multidimensionnel désignant le processus de transformation qui accompagne la croissance économique à long terme (Smati, 2009). Il préconise alors un retour à la petite dimension et traduit la revendication des spécificités politiques, sociales et culturelles propres à chaque territoire, mais aussi la volonté de chercher dans ces spécificités un potentiel de créativité individuelle et collective. Le développement local est alors un mode de développement reposant sur les forces locales (naturelles et humaines) qui représentent le ferment indispensable (Bouguermouh, 2002) pour l'émergence d'actions concrètes d'amélioration des conditions d'existence des acteurs. De ce fait, le développement local n'est pas un phénomène de tendance conjoncturelle. Il n'est pas non plus un modèle unique, exportable et labellisé.

1. 2. La démarche algérienne vers le développement local

Comme le note Marc Ecrement (1986, p. 160), des premières années d'indépendance jusqu'à 1974, l'action du pouvoir central en faveur des régions revêt la forme de programmes de lutte contre les disparités inter et intra régionales. Ces programmes, Programmes Spéciaux à partir de 1966 et Programmes d'Equipeement Local des Communes

à partir de 1970, servent de substitut à une politique d'aménagement du territoire. Nous constatons ici que la politique poursuivie par l'Etat central s'inscrivait davantage dans une perspective régionale plutôt que locale. De même, cette politique se présentait sous la forme d'un centralisme exagéré de la décision (Arhab, 2004).

Le plan quadriennal 1974-1977 présente alors le plan communal qui est perçu comme un nouvel instrument destiné à regrouper dans un cadre cohérent toutes les interventions de portée locale proposées par la commune, réalisées et gérées par elle et financées sur ressources centrales (Ecrement, 1986, p. 160). Ce plan est notamment celui qui met en place deux mesures phares du développement local : les Plans Communaux de Développement (PCD) et les Programmes d'Industries Locales (PIL). Ici, le côté social a été privilégié sur le côté économique conduisant à la faillite de nombreuses entreprises locales à partir du début des années 1980.

Les réformes qui ont suivi ont principalement porté sur la restructuration organique des entreprises et la suppression des deux tiers des Entreprises Publiques Locales créées. Puis, avec la promulgation des lois n°88-02 du 12 janvier 1988 concernant la nouvelle organisation de la planification, 90-08 et 90-09 du 07 avril 1990 relatives respectivement à la commune et à la wilaya, ainsi que la loi n°93-12 du 05 octobre 1993 relative aux investissements, l'Etat algérien marque son désengagement du secteur économique et la dévolution de plus grandes prérogatives au niveau local (commune et wilaya).

Entre 1993 et 1998, le modèle de développement algérien a été abandonné à cause de la soumission au Plan d'Ajustement Structurel (PAS). Ce n'est qu'à partir des années 2000 qu'un Plan de Soutien à la Relance Economique (PSRE) a été lancé et doté de sommes conséquentes pour favoriser la création et la promotion d'un tissu de PME-PMI. Après le PSRE, l'Etat algérien élabore et met en œuvre le Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique (PCSCE) entre 2005 et 2009 qui vise le soutien des résultats réalisés par le PSRE et leur consolidation.

2. DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE : REPERES ANALYTIQUES

Il s'avère que la façon avec laquelle les acteurs se coordonnent et articulent leurs actions est pour une grande part dans l'explication de leur développement économique et social. Plus particulièrement, cette coordination détermine le processus de construction des territoires (Arabi-Megherbi, 2009). Ceci fait référence alors à la gouvernance territoriale.

2. 1. Eléments de définition de la gouvernance territoriale

Sur le plan sémantique, le terme gouvernance renvoie à l'action de piloter quelque chose, tel qu'un gouvernail d'un navire sert à le guider et à l'orienter. Il fait référence ainsi à la manière de gérer adéquatement une entité.

Pour parvenir à des éléments de définition de la gouvernance territoriale, il conviendrait de combiner deux disciplines : la science politique et l'économie, où l'usage du terme est fréquent. Cependant, la notion de gouvernance ne se limite pas à ces deux seules disciplines. Elle a, en fait, des apparitions multipolaires (Gaudin, 2002). La gouvernance se donnera à voir sur plusieurs scènes : l'économie, le management public, la sociologie ou encore la science politique.

Cette approche combinée porte à ne plus voir les mécanismes de marchés comme seuls modes de régulation des activités productives, et, non plus, l'acteur public comme unique

vecteur du développement. La gouvernance territoriale se traduit alors comme un processus de mise en compatibilité de plusieurs proximités institutionnelles unissant des acteurs (économiques, institutionnels, sociaux...), géographiquement proches, en vue de la résolution d'un problème productif ou de la réalisation d'un projet local de développement (Gilly, Perrat, 2003, p. 5). La proximité permet ici de faire converger les attentes et les aspirations des acteurs du territoire afin d'agir solidairement dans la résolution des problèmes.

2. 2. Les structures de gouvernance

La gouvernance territoriale n'est pas une configuration de coordinations strictement économique ou strictement sociopolitique. Elle est une combinaison de ces dimensions, caractérisée par une densité variable des interactions entre trois catégories d'acteurs : économiques, institutionnels, sociaux. Quatre types de gouvernance territoriale sont alors distingués en fonction de la nature des acteurs :

i) *La gouvernance privée* : l'acteur privé dominant est celui qui guide la trajectoire de développement du territoire afin de satisfaire ses intérêts.

ii) *La gouvernance privée collective* : l'acteur privé dominant est constitué d'un groupe d'acteurs individuels regroupés dans une institution formelle.

iii) *La gouvernance publique* : l'acteur dominant est ici une institution ou un organisme public qui guide et impulse les mécanismes de coordination et de gouvernance (l'Etat, les collectivités territoriales et toutes les formes d'intercommunalité, un centre de recherche public,...).

iv) *La gouvernance mixte* : cette forme se traduit par une association des différentes formes de gouvernance existantes avec un dosage particulier des variables.

2. 3. Gouvernance et jeux des acteurs en Algérie

Dans le contexte du développement local, la gouvernance territoriale et notamment les stratégies des différents acteurs, font référence au fait que les décideurs locaux ne peuvent plus décider et agir sans se référer à ceux qui les ont élus. Les gouvernements locaux ne peuvent plus réaliser de manière efficace leurs objectifs de politique économique s'ils n'y associent pas de manière positive et proactive tous ceux qui y ont un intérêt ou peuvent en influencer la concrétisation. Autant dire que la gouvernance territoriale est primordiale pour l'adéquation entre les objectifs économiques et les objectifs sociaux. Elle présenterait ainsi les vertus d'une équation des ressources multiples et planifiées pour la réalisation de missions respectant les critères de rentabilité et d'efficacité (Icheboudène, 2009)

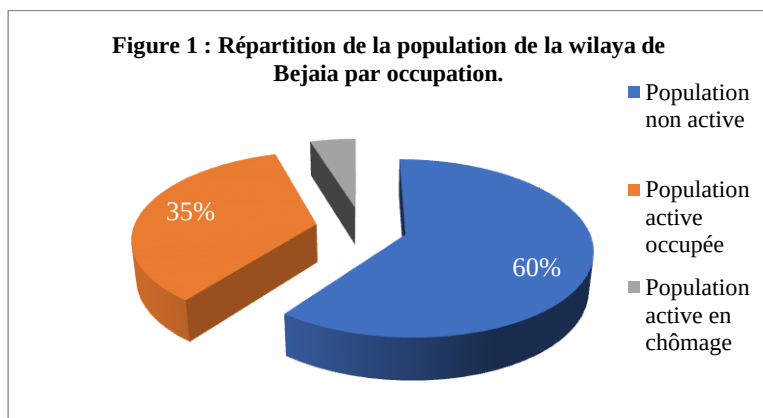
Concernant les stratégies et les jeux d'acteurs en Algérie, une étude menée dans la wilaya de Bejaia (Nait-Chabane, 2010) a conclu qu'il existait une absence relative des opérateurs économiques (notamment privés) et de la société civile dans l'élaboration des stratégies et l'exécution des jeux des acteurs locaux dans cette wilaya. Ceux-ci se trouvent marginalisés dans le processus de gouvernance territoriale.

3. GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT LOCAL : L'ETAT DES LIEUX POUR LA WILAYA DE BEJAIA

Ici, nous interrogeons le terrain sur la situation concrète de l'état des relations entre acteurs dans la wilaya de Bejaia[‡]. Toutefois, il est important de présenter brièvement les caractéristiques économiques du terrain d'étude afin de comprendre les liens avec le développement.

3. 1. Brève présentation du contexte économique de la wilaya de Bejaia.

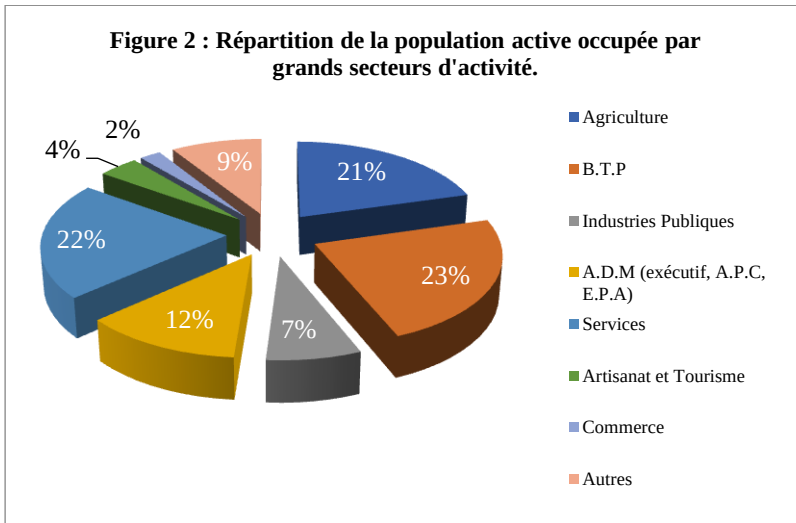
Sur les 941 110 habitants de la wilaya de Bejaia, seuls 40 % d'entre eux sont en âge et en mesure d'occuper un poste de travail, soit 373 830 personnes actives. Parmi cette population active, 328 970 individus occupent un poste de travail faisant en sorte que 44 860 personnes sont en situation de chômage, soit un taux de 12 %. La figure 1, ci-après, résume les principales données liées à l'emploi.



Source : *Elaboré par nos soins à partir des données de la DPSB (2013).*

La répartition, par grands secteurs d'activité, de la population active occupée de la wilaya de Bejaia travaillant dans les deux secteurs privé et public, se caractérise par la prédominance des secteurs du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) et des services respectivement. L'agriculture occupe la troisième place. La figure 2, ci-après, donne un aperçu sur cette répartition.

[‡] La wilaya de Bejaia, insérée entre les grands massifs du Djurdjura, les Bibans et les Babors, est une wilaya côtière du Nord-Centre-Est donnant sur la mer Méditerranée (rive Sud). Elle offre, de l'Est à l'Ouest, une alternance entre des criques rocheuses et des plages de sable fin sur une longueur de plus de 100 km. Désignée administrativement par le numéro 06, la wilaya de Bejaia est née du découpage administratif de 1974 (j.o.r.a. n° 55 du 09 juillet 1974). Elle comporte, depuis le découpage administratif du 07 février 1984 (DPAT/Bejaia, 2011), 52 communes constituant 19 daïras et est délimitée par 5 wilayas : Jijel à l'Est, Sétif et Bordj-Bou-Arredj au Sud, Tizi-Ouzou et Bouira à l'Ouest. Au Nord, c'est la mer Méditerranée qui la délimite. Son territoire s'étend sur une superficie de 322 348 ha (3223,48 km²).



Source : *Elaboré par nos soins à partir des données de la DPSB (2013).*

Quant à la contribution de la Petite et Moyenne Entreprise (PME), particulièrement privée, à l'emploi dans la wilaya de Bejaia, les données fournies par la Direction de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement (DIPMEPI, 2014) indiquent que le nombre de PME privées dans la wilaya est de 17 164 unités totalisant 50 718 emplois. A cela s'ajoutent 41 PME publiques avec 2 464 emplois. Ceci fait un total de 17 205 pme totalisant 53 182 emplois. Le tableau 1, ci-dessous, donne la répartition des PME privées de la wilaya de Bejaia par groupe de secteurs d'activité.

Tableau N°1 : Répartition des PME de la wilaya de Bejaia par groupes de secteurs.

Groupe de secteurs d'activité	Nombre de PME	%
Bâtiments et Travaux Publics	4 167	24,22
Services	10 281	59,75
Industries	2 382	13,84
Agriculture et pêche	374	2,17
Services liés aux industries	4	0,02
Total	17 205	100

Source : *Données de la DIPMEPI, 2014.*

Le groupe de secteurs des services, englobant les transports et communications, les commerces, l'hôtellerie et restauration, les services fournis aux ménages et aux entreprises, ressort comme secteur dominant avec 10281 PME privées, suivi du groupe de secteurs du BTP avec 4167 PME.

3. 2. Méthodologie d'approche du terrain

L'enquête de terrain paraît être l'approche adéquate afin de collecter les informations et construire les données nécessaires à la constitution d'éléments de réponse pour notre problématique.

3. 2. 1. La population cible et l'échantillonnage

Dans notre cas, la population cible est constituée de l'ensemble des acteurs de la wilaya de Bejaia (voir tableau 2). Ce ciblage se justifie par la nature même de la gouvernance territoriale et du développement local. Ils touchent une pluralité d'acteurs de différentes natures : économiques, sociales, culturelles et politiques.

Nous avons commencé par l'application de la méthode d'échantillonnage stratifié pour obtenir sept (07) catégories d'acteurs. Ensuite, l'échantillonnage aléatoire nous a permis de cibler les acteurs.

Ainsi, l'application de ces deux méthodes nous a permis de viser un nombre total de 67 acteurs répartis sur les sept catégories prédéfinies. Le manque de collaboration et l'architecture même des acteurs de la wilaya de Bejaia ont constitué une entrave majeure à la construction de notre échantillon final. Ceci explique la petitesse de la taille de notre échantillon et sa différence de composition. Le tableau 2, ci-après, résume les deux opérations d'échantillonnage.

Tableau N°2: Taille et structure des échantillons visé et final

Catégorie	Nombre d'acteurs visés	Nombre d'acteurs ayant répondu	Taux de réponse (%)
Entreprises	32	21	65,62
ADE	6	4	66,66
Elus locaux (APC, APW)	12	10	83,33
Organisations syndicales	2	1	50
Associations	7	4	57,14
Partis politiques	4	0	0
Organismes Parapublics	4	2	50
Total	67	42	62,69

Source : *Elaboré à partir des résultats de l'enquête.*

3. 2. 2. L'outil méthodologique de l'enquête

Le questionnaire est l'outil d'enquête le plus usuel. Le nôtre est composé de 5 axes distincts. Le premier axe, intitulé présentation des répondants, vise la finalité d'identification des acteurs. Le deuxième axe, intitulé l'approche du développement local, vise à cerner la manière dont les acteurs conçoivent et appréhendent les actions de développement local. Le troisième axe, intitulé l'approche de la gouvernance territoriale vise à déterminer la vision des acteurs quant à la gouvernance territoriale. Le quatrième axe, intitulé interaction gouvernance territoriale-développement local, se justifie par la volonté de déceler les relations entre acteurs. Enfin, le dernier axe, intitulé gouvernance territoriale et dynamique territoriale, est spécialement conçu pour les entreprises.

3. 3. Etat des lieux de la gouvernance territoriale à Bejaia.

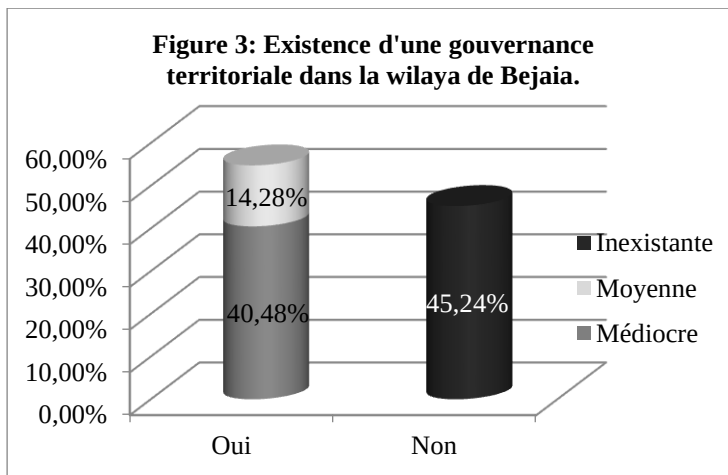
L'établissement d'un état des lieux concernant la gouvernance territoriale dans la wilaya de Bejaia nécessite, préalablement, d'interroger les acteurs sur leur implication dans le processus de gouvernance ainsi que l'étendue de leur pouvoir décisionnel. Ainsi, les enquêtés ont classifié, selon l'importance de ce pouvoir, les différentes catégories d'acteurs. Les résultats synthétisés dans le tableau 3 nous renseignent sur la position que prend chaque catégorie d'acteurs dans le processus de gouvernance et son degré supposé d'implication dans le processus de gouvernance.

Tableau N°3 : Hiérarchisation des acteurs dans le processus de gouvernance

Classement	Catégorie	Taux de réponse (%)
1	Elus locaux	66,66
2	ADE	47,62
3	Entreprises	35,71
4	Patronat/Chambres	28,57
5	Associations	14,28
6	Syndicats	40,48
7	Partis politiques	38,10

Source : Elaboré à partir des résultats de l'enquête.

Ces résultats nous montrent que la première position des élus locaux traduit le fait que les acteurs délèguent la responsabilité de représentation et de défense de leurs intérêts à cette catégorie. En effet, les acteurs estiment que les élus locaux, du fait qu'ils sont désignés par un processus électoral porté par l'ensemble des acteurs, se voient confier la mission de prise de décisions et sont considérés comme les premiers concernés par le processus de gouvernance. Quant à l'existence d'une gouvernance territoriale dans la wilaya de Bejaia, les acteurs se trouvent être partagés (voir figure 3).



Source : *Elaboré à partir des résultats de l'enquête.*

Cependant, ce qui se pose avec acuité, est le fait qu'une grande partie des acteurs pensant qu'il existe une certaine forme de gouvernance territoriale dans la wilaya de Bejaia, jugent que les mécanismes développés sont de qualité médiocre. Cet état de fait nous pousse ainsi à dire qu'il n'existe pas de mécanismes de gouvernance dans la wilaya de Bejaia vu la médiocrité et l'inefficacité de ceux-ci.

Quant aux raisons de l'inefficacité des mécanismes de gouvernance, faisant en sorte que la plupart des acteurs estiment qu'ils sont médiocres ou inexistants, celles-ci se trouvent être, en premier lieu, les procédures bureaucratiques caractérisant les administrations algériennes et rendant toutes les actions qu'entreprennent les acteurs longues et complexes. La somme de ces raisons est énumérée dans le tableau 4 ci-après.

Tableau N°4 : Motifs d'inexistence et/ou de médiocrité de la gouvernance territoriale dans la wilaya de Bejaia

Classement	Motif	Taux (%)
1	Beaucoup de bureaucratie	73,81
2	Manque de décentralisation	59,52
3	Corruption	57,14
4	Manque d'encadrement et de suivi	54,76
5	Manque d'implication des acteurs	52,38
6	Vide juridique en la matière	26,20
7	Manque de financement	23,81

Source : *Elaboré à partir des résultats de l'enquête.*

3. 4. L'impact de la gouvernance territoriale sur les projets de développement

Cet impact se traduit généralement par l'intensité et la qualité des relations qu'entretiennent les acteurs entre eux. Le tableau 5, ci-après, énonce les résultats pour la wilaya de Bejaia.

Tableau N°5 : Etat des relations entre acteurs de la wilaya de Bejaia

Catégorie	Relations Conflictuelles (%)	Relations fonctionnelles (%)	Relations de Coopération (%)	Relations Inexistantes (%)
ADE	11,90	59,59	11,90	14,28
Elus locaux	7,14	64,28	19,05	7,14
Partis politiques	23,81	33,33	2,38	40,48
Entreprises	4,76	47,62	28,57	16,66
Patronat/Chambres	2,38	40,48	38,10	16,66
Syndicats	19,05	45,24	4,76	28,57
Associations	7,14	38,10	38,10	14,28

Source : *Elaboré à partir des résultats de l'enquête.*

La lecture du tableau 5 nous apprend que la plupart des acteurs entretiennent des relations qualifiées de fonctionnelles, se traduisant par leur simplicité et surtout par leur limitation aux relations réglementaires. C'est-à-dire, ne dépassant pas le cadre défini par la

loi. Deux exceptions sont faites ici. La première concerne les partis politiques avec qui les acteurs n'entretiennent majoritairement pas de relation vue l'image négative dégagée par l'activité politique en Algérie. La seconde concerne le mouvement associatif. Les acteurs sont partagés. Plus du tiers des acteurs déclarent entretenir des relations simples et fonctionnelles avec les associations. La même proportion déclare entretenir des relations de coopération. Ceci nous indique qu'il existe deux catégories d'associations : une catégorie passive et peu réactive aux changements dans le système de gouvernance et une catégorie active cherchant à développer davantage ses relations afin de s'enraciner et atteindre ses objectifs.

Toutefois, cet état des relations nous renseigne également sur un autre élément important : l'inexistence des proximités organisationnelle et institutionnelle. Celles-ci signifient, lorsqu'elles existent, que les acteurs passent des simples relations de voisinage à des relations de coopération, de coordination et même de création de normes communes. Cependant, nos résultats indiquent que les acteurs de la wilaya de Bejaia restent sur les simples relations de voisinage, édifiées par la proximité géographique. Ceci donne son sens à la médiocrité des mécanismes de gouvernance et, par conséquent, à la non-réussite des projets de développement.

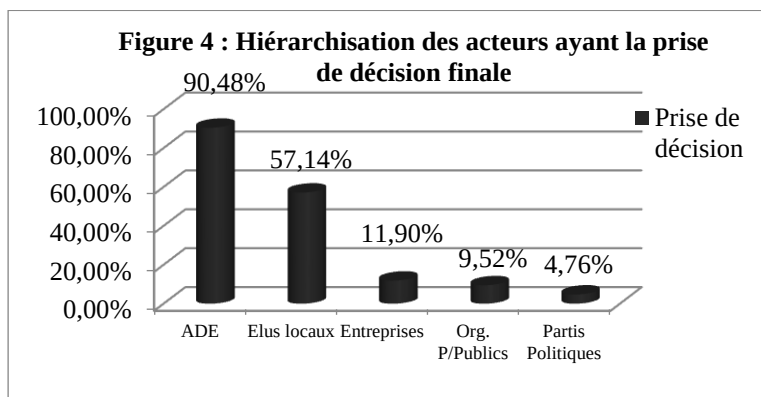
3. 5. Gouvernance et développement dans la wilaya de Bejaia : discussion des résultats.

Ici, nous essayerons de dégager les éléments relatifs à l'état des mécanismes de gouvernance et leur impact sur le développement pour certaines des catégories d'acteurs identifiées.

3. 5. 1. Gouvernance et Administrations Déconcentrées de l'Etat

Les relations qu'entretiennent les différentes représentations de l'Etat central au niveau local définissent un cadre particulier d'actions. En effet, les Administrations Déconcentrées de l'Etat se contentent d'assumer uniquement leur fonction d'exécution des programmes de développement initiés par l'Etat central. Elles n'acceptent pas de rivalités dans la prise de décision concernant les projets programmés par l'Etat. Elles dominent le processus de gouvernance en excluant toute forme de participation des autres acteurs à la prise de décision et en évinçant toute forme de contre-pouvoir. Les résultats globaux indiquent que la grande majorité des acteurs estiment que la prise de décision finale dans les projets de développement dans la wilaya de Bejaia revient toujours aux ADE en première position. La figure 4, ci-après, synthétise les résultats obtenus.

Cette situation de dominance renseigne sur la nature de la gouvernance que les acteurs perçoivent. Ici, il s'agit d'une gouvernance publique. Cette dernière renvoie au rapport de force prééminent que détient l'acteur institutionnel dans la prise de décision.



Source : Elaboré à partir des résultats de l'enquête.

3. 5. 2. Gouvernance et élus locaux

Si les résultats de notre enquête ont démontré que la grande majorité des acteurs reconnaissent le fait que la prise de décision finale revient aux ADE, une bonne partie d'entre eux reconnaissent, par contre, que les premiers concernés par le processus de gouvernance territoriale sont les élus locaux. Cela signifie que les élus locaux doivent disposer de prérogatives plus étendues que celles des ADE. Ce pouvoir décisionnel est théoriquement conféré aux élus locaux à travers la consécration de la décentralisation dans le code communal. Ceci signifie que la commune est l'espace de prédilection de la gouvernance territoriale.

Or dans la réalité, la commune, représentée par son assemblée populaire, est dépourvue des prérogatives découlant de cette décentralisation vu que la prise de décision finale revient aux ADE. La décentralisation prônée actuellement a été conçue comme un instrument de transfert de problèmes au niveau local (commune) en l'assujettissant à un contrôle de tutelle excessif et sans le doter, au préalable, de moyens nécessaires, notamment financiers. La loi du 07 avril 1990 relative à la commune ne l'a pas dotée des moyens financiers nécessaires pour faire face aux besoins exprimés en termes de projets de développement ni même des moyens juridiques adéquats pour prendre l'initiative de l'action. Les décisions prises par les élus locaux nécessitent la validation de l'administration.

3. 5. 3. Gouvernance, entreprises et développement

Les entreprises sont généralement considérées comme le moteur du développement. Ce sont elles qui contribuent à l'exploitation des ressources locales et à la création de richesses. Elles contribuent ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des acteurs, particulièrement des citoyens.

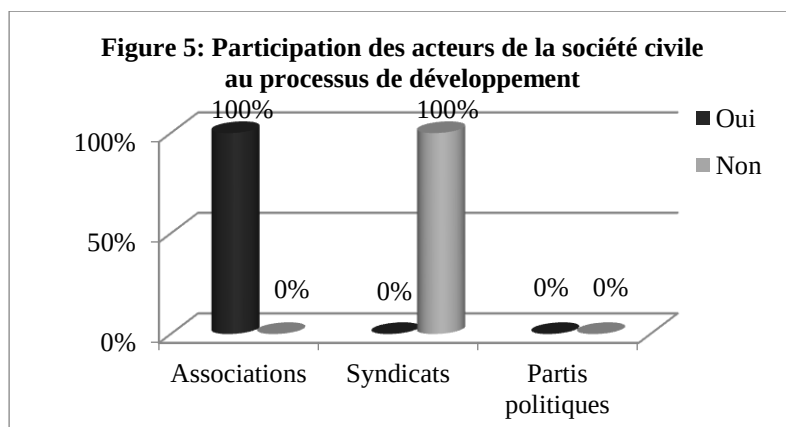
Sur le volet gouvernance territoriale, moins de la moitié des entreprises estiment qu'il existe une gouvernance médiocre dans la wilaya de Bejaia. Une petite partie d'entre elles estiment que la gouvernance est moyenne et près d'un tiers estiment qu'il n'existe pas de gouvernance. Dans cette catégorie, contrairement aux précédentes, le motif principal de la médiocrité, voire de l'inexistence d'une gouvernance territoriale dans la wilaya de Bejaia, réside dans les procédures bureaucratiques. Ce blocage traduit alors les difficultés que

rencontrent les entreprises dans leurs démarches de développement, d'expansion ou même de création de nouvelles unités. Par ailleurs, la majeure partie des entreprises considèrent que la prise de décision finale revient aux ADE et qu'elles sont évincées du processus de prise de décision car ces entités économiques estiment qu'on ne les implique pas dans le processus.

3. 5. 4. Gouvernance et développement de la société civile.

La société civile, composée des syndicats, des partis politiques et majoritairement des associations (des citoyens), représente un acteur important à la fois du processus de développement local et de gouvernance territoriale. Souvent, cette catégorie d'acteurs est considérée comme le bénéficiaire des projets de développement et comme l'élément pour lequel les mécanismes de gouvernance doivent exister. En effet, c'est dans le but de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens que les projets de développement doivent aboutir et, par conséquent, les mécanismes de gouvernance doivent être efficaces afin d'assurer une coordination et une cohérence dans les actions des différents acteurs.

Le rôle de la société civile commence dans sa participation au processus de développement local. L'ensemble des associations s'accorde à dire qu'elles ont un rôle dans le processus de développement local (voir figure 5). Ce rôle consiste essentiellement en la proposition de projets de développement. Par contre, dans la catégorie des organisations syndicales, les acteurs déclarent n'avoir aucun rôle dans le processus de développement. Ceci est justifié par la centralisation qui caractérise le fonctionnement de ce type d'organisations. Quant aux partis politiques, ceux-ci sont carrément absents de la scène du développement et, pour preuve, aucun d'eux n'est présent dans notre échantillon. Il ressort clairement que le secteur associatif est le seul secteur actif pouvant constituer une contre-force pour infléchir les décisions prises par l'administration. Cependant, ce secteur est dépourvu de tout pouvoir et ne peut infléchir le processus de gouvernance.



Source : Elaboré à partir des résultats de l'enquête.

4. CONCLUSION

Les développements économiques récents qu'a connus le monde, à partir des années 1970, ont mis en avant un fait nouveau dans l'analyse économique sur lequel l'attention des chercheurs de divers courants théoriques s'est focalisée. Il s'agit du local. Ce dernier a renversé les tendances de développement prévalant dans le monde avant les années 1970. Si

ces dernières s'appuyaient sur le global comme niveau pertinent de développement et de création de richesses, elles le postulaient, en outre, comme un espace neutre, sans frontières et où la création de richesses dépend de la localisation des entreprises dans cet espace et de l'allocation optimale des ressources. L'espace local n'est pas postulé comme niveau pertinent de l'analyse, mais c'est l'interaction espace local-espace global et la capacité de l'espace local à créer des coordinations à partir du « territoire », considéré comme un espace non-neutre construit socialement par les acteurs qui l'occupent, qui sont mises en relief.

C'est dans ce contexte, des mécanismes de coordination influençant la création de valeur et de développement dans l'espace local, que notre étude s'est inscrite. Notre choix, par conséquent, s'est focalisé sur un cas concret de relations territoriales dans le territoire de la wilaya de Bejaia. Ainsi, nous nous sommes interrogés sur l'existence-même des mécanismes de gouvernance dans cette wilaya et l'impact qu'ils induisent sur le processus de développement local. Une enquête a ainsi été entreprise afin d'essayer d'établir un état des lieux pour la gouvernance territoriale et le développement local dans la wilaya de Bejaia.

Les résultats de l'enquête ont alors démontré que, sur le territoire de la wilaya de Bejaia, il existe une gouvernance territoriale de type public vue la dominance et le rapport de force que détient l'acteur public représenté par les Administrations Déconcentrées de l'Etat. Celles-ci demeurent les seuls acteurs ayant le pouvoir de décision dans la wilaya. Cependant, cette gouvernance territoriale se caractérise par sa médiocrité qui tend vers l'inexistence. Cet état de fait (médiocrité voire inexistence de gouvernance) s'explique essentiellement par la passivité des relations entre les différents acteurs, traduisant l'inexistence des proximités organisationnelle et institutionnelle ainsi que la défaillance de l'acteur public dans la prise en charge de la mission de coordination entre les acteurs. Ces derniers, hormis le fait d'être proches géographiquement sur le territoire de la même wilaya, n'entreprennent aucune action pour dynamiser leurs relations.

Cette situation, notamment le manque de mécanismes de coordination, impacte négativement sur la dynamique de développement dans la wilaya de Bejaia. Cette dernière, en dépit des potentialités dont elle recèle, souffre d'un manque en termes de projets de développement. La médiocrité des mécanismes de gouvernance due à l'absence de valeurs communes (proximités organisationnelle et institutionnelle) et à la défaillance de l'administration ne permet pas d'orienter les efforts de développement vers l'exploitation des ressources locales et constitue, de ce fait, un facteur dont dépend la réussite des projets de développement. Il ressort, enfin, que les autres acteurs se trouvent évincés du processus de prise de décision et que l'acteur public compte garder sa position de force en maintenant les dispositifs actuels qui n'autorisent qu'un droit de regard sur la gestion des affaires publiques, dont la suite réservée est du ressort de l'administration.

Au final, la faiblesse, voire même l'inexistence des mécanismes de gouvernance territoriale dans la wilaya de Bejaia, est clairement mise en relief dans cette contribution. Cette absence de synergies entre les acteurs influence alors négativement sur l'émergence et la réussite des projets de développement local dans la wilaya. De nombreux projets touchant divers secteurs (économique, social, culturel, sportif, santé,...) restent suspendus ou en attente de démarrage à l'instar du projet de la nouvelle ville située sur le plateau de Sidi-Bouderhem (environ 9 000 logements, commerces, écoles, infrastructures de santé,...).

Cette situation amène alors à s'interroger sur les causes de cette absence. Pourquoi les proximités organisationnelle et institutionnelle n'existent-elles pas dans la wilaya de Bejaia ? Quel impact induit l'absence de ces proximités sur les projets de développement ? Comment les acteurs peuvent-ils y remédier ? Ce sont là autant de questions nouvelles qui élargissent le champ académique concernant la problématique de la gouvernance territoriale et du développement local en Algérie et qui méritent une investigation scientifique dans le futur.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 **Arabi-megherbi (K).** 2009. Politique publique et développement local dans la région de Bejaia : A la recherche d'une gouvernance territoriale. In Mezouaghi (M). (dir). *Les localisations industrielles au Maghreb : Attractivité, agglomération et territoires*. Karthala. Paris. pp. 233-260.
- 2 **Arhab (B).** 2004. La décentralisation comme moyen de mobilisation pour le développement. In Ferguene A. (Ed). *Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du sud*. L'Harmattan. Paris, pp. 163-173.
- 3 **Baudelle G., Guy C., Mérenne-Schoumaker B.** 2011. *Le développement territorial en Europe : Concepts, enjeux et débats*. Didact Géographie. Presses Universitaires de Rennes. Rennes.
- 4 **Bouguermouh (A).** 2002. Territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie. *Insaniyat*, N°16, pp. 163-199.
- 5 **Courlet (C), Ferguene (A).** 2004. Introduction. Gouvernance et dynamiques territoriales : points de repère analytiques. In Ferguene (A). (Ed). *Gouvernance locale et développement territorial : Le cas des pays du sud*. L'Harmattan. Paris. pp. 11-23.
- 6 **Direction de l'Industrie de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement (DIPMEPI).** 2014. *Données brutes*. Bejaia.
- 7 **Direction de la Planification et du Suivi Budgétaire de wilaya de Bejaia (Ex DPAT).** 2013. *Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia*. Résultats 2012. Edition E.T.I.A.G.B. Bejaia.
- 8 **Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la wilaya de Bejaia.** 2011. *Monographie de la wilaya de Bejaia*. Résultats 2010. Edition E.T.I.A.G.B. Bejaia.
- 9 **Ecrément (M).** 1986. *Indépendance politique et libération économique : un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985*. Entreprise Algérienne de Presse (Alger), Office des Publications Universitaires (Alger) et Presses Universitaires de Grenoble (France).
- 10 **Gaudin (J-P).** 2002. *Pourquoi la gouvernance ?* La bibliothèque du citoyen. Presses de Sciences Po. Paris.
- 11 **Gilly (J-P), Perrat (J).** 2003. La dynamique institutionnelle des territoires : entre gouvernance locale et régulation globale. *Cahiers du GRES*, N° 2003-5, mai.
- 12 **Icheboudène (L).** 2009. Réflexion sur la gouvernance urbaine à Alger. Prerogatives institutionnelles et monopoles politiques. *Insaniyat*, N° 44-45, pp. 97-113.
- 13 **Kheladi (M).** 2008. Le développement local : une réponse à plusieurs problèmes. Contribution au colloque international *Développement Local et Gouvernance des Territoires*. 3, 4 et 5 Novembre. Jijel. Algérie.

14 Nait-Chabane (A). 2010. *Gouvernance territoriale et stratégies des acteurs : cas de la wilaya de Bejaia*. Mémoire de Magister en Sciences Economiques, option : Espace, Développement et Mondialisation, Université Abderrahmane Mira. Bejaïa.

15 Pecqueur (B). 1989. *Le développement local, mode ou modèle*. Syros Alternatives. Paris.

16 Sadoudi (M). 2004. *Développement local et décentralisation en Algérie*. Tizi-Ouzou, université Mouloud Mameri, novembre.

17 Smati (A). 2009. Nature du développement local et rôle des collectivités locales dans son financement. *Recherches économiques et managériales*, N°5, juin, Université Mohamed Khider, Biskra.